

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE**

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, les membres du Comité syndical se sont réunis à Diusse sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
En exercice	21
Présents	18
Dont suppléants	2
Dont représentés	0
<b>Votants</b>	<b>18</b>
Dont pour	18
Dont contre	0
Dont abstention	0

**Membres présents :**

Mme AMARE Mélanie, Mme BITAILLOU Françoise, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, Mme FERRANDO Chantal, M. GUIRAUT Jean, M. JONVILLE Bernard (suppléant de M. COUET-LANNES Patrick), M. LABROSSE Pierre, M. LAHORE Christophe (suppléant de Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie), Mme LARROUDE Jacqueline, M. LESCOLLE Grégory, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme UCHAN Samantha, Mme VOEGELI Noémie.

**Etaient excusés :**

M. CANIZARES Yann, M. COUET-LANNES Patrick, M. DARBO Nicolas, Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie.

**Secrétaire de séance :** Mme MAILLOT Marie-Christine

**N°2022-B3 : FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS EXERCICE 2021**RAPPORT

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Considérant** qu'il y a lieu d'intégrer les résultats de la caisse des écoles dissoute au 31/12/2021

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2021 de :	66 708,53 €
- un excédent reporté de :	156 483,42 €
- un déficit de fonctionnement du budget caisse des écoles de :	12 719,57 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>210 472,38 €</b>
- un excédent d'investissement 2021 de :	11 423,85 €
- un excédent d'investissement du budget caisse des écoles de :	15 268,75 €
Soit un excédent d'investissement reporté de :	<b>26 692,60 €</b>

DECISION

Sur proposition de la Présidente, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 lors de cette même séance, le comité syndical

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	<b>210 472,38 €</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>0.00 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>210 472,38 €</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	<b>26 692,60 €</b>

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
La Présidente,

Michèle PLANTE